



Défis pour les organismes de réglementation

D'hier à demain



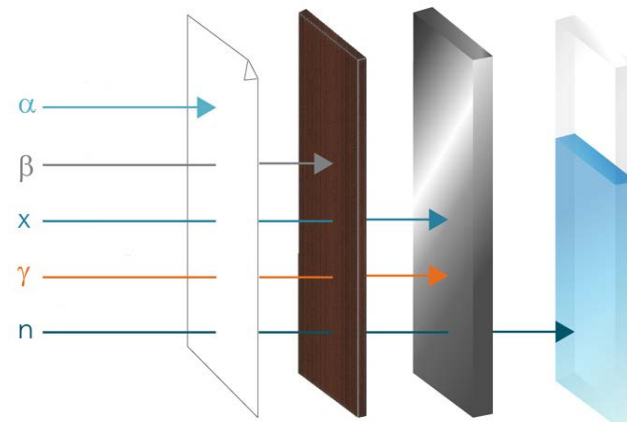
CANADA 150

Michael Binder, Ph.D.

Président et premier dirigeant
Commission canadienne de sûreté nucléaire

*Présentation au Comité de radioprotection
fédéral-provincial-territorial*

Le 26 octobre 2017





Petit aperçu de mon expérience

Doctorat en physique théorique

- Université de l'Alberta, 1971

10 premières années de ma carrière

- Conseil de recherches pour la défense; ministère d'État chargé des Affaires urbaines; Société canadienne d'hypothèques et de logement

10 années suivantes

- Secrétariat du Conseil du Trésor, Bureau du contrôleur général; ministère des Communications; sous-ministre adjoint de la Direction générale de la gestion intégrée

17 années suivantes

- Ministère des Communications, Industrie Canada

**Vaste expérience acquise pendant une carrière
de plus de 40 ans dans la fonction publique**





Une carrière riche en défis réglementaires

Défis politiques

- Vente aux enchères du spectre; propriété étrangère

Défis organisationnels

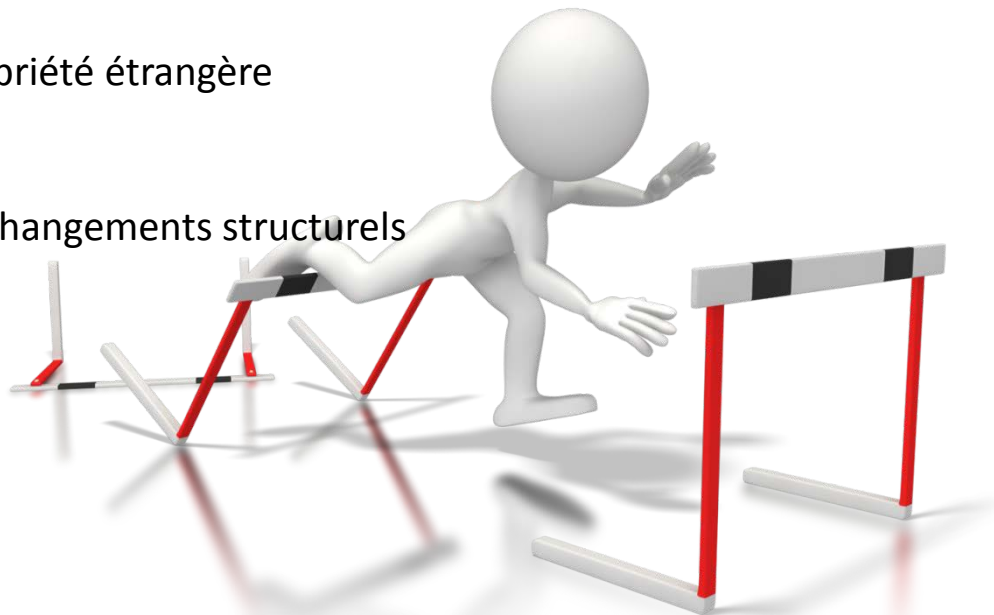
- Querelles intergouvernementales; changements structurels

Défis technologiques

- Large bande; sans fil

Crédibilité

- Autoroute de l'information



On ne s'ennuie jamais dans la fonction publique du Canada.





J'ai reçu un appel inattendu au début de 2008...



**...et j'ai fait le saut des rayonnements non ionisants
aux rayonnements ionisants**





Mon premier défi à relever à la CCSN : *Les répercussions de la crise des isotopes*

- Nouveau président
- Instructions relatives à la santé
- Crédibilité de la réglementation
- Relations avec les titulaires de permis
- Stabilité



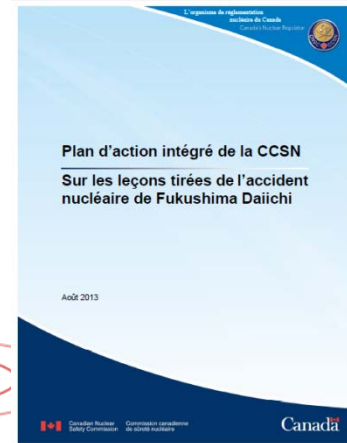
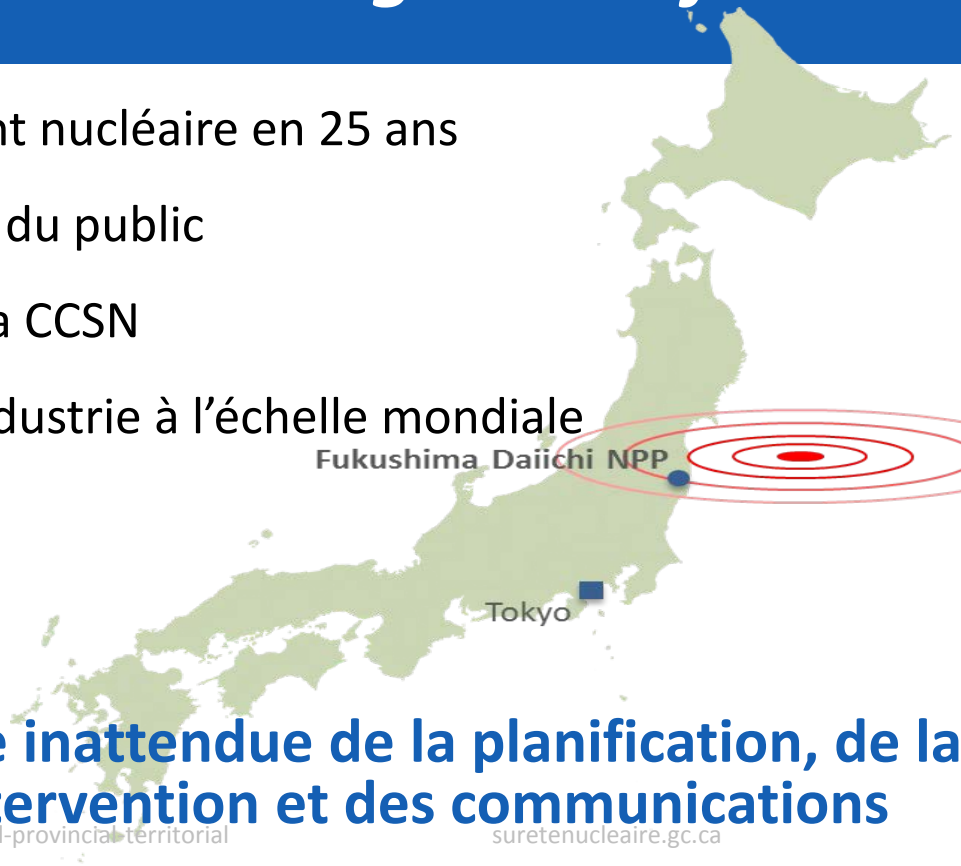
De nombreux enjeux à s'occuper





Fukushima : *Premier grand défi de mon mandat*

- Premier accident nucléaire en 25 ans
- Préoccupations du public
- Leadership de la CCSN
- Réponse de l'industrie à l'échelle mondiale



Mise à l'épreuve inattendue de la planification, de la capacité d'intervention et des communications





Commission canadienne de sûreté nucléaire

Réglementer l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires
afin de préserver la **santé**, la **sûreté**, et la **sécurité**,
et de protéger l'**environnement**

Respecter les **engagements internationaux** du Canada à l'égard de
l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire

Informer objectivement le public sur les plans scientifique ou
technique ou en ce qui a concerne la réglementation du
domaine de l'énergie nucléaire

***Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires –
une loi moderne et claire***





Une vision...

Vision

- Être le meilleur organisme de réglementation nucléaire au monde
- Employeur de choix

Activités de base + 4

- Engagement à apporter des améliorations continues
- Clarté du cadre de délivrance des permis
- Capacité d'action
- Communications

Établissement des priorités et analyse

- Cadre de planification stratégique : Analyse de l'environnement; gestion du risque d'entreprise



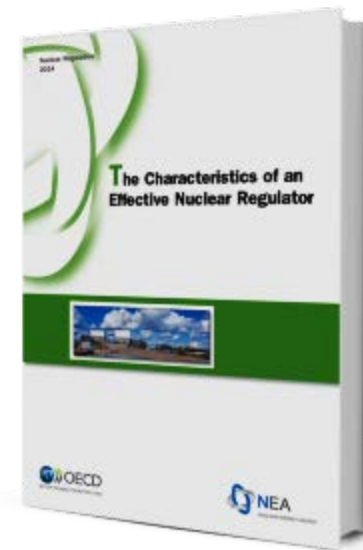
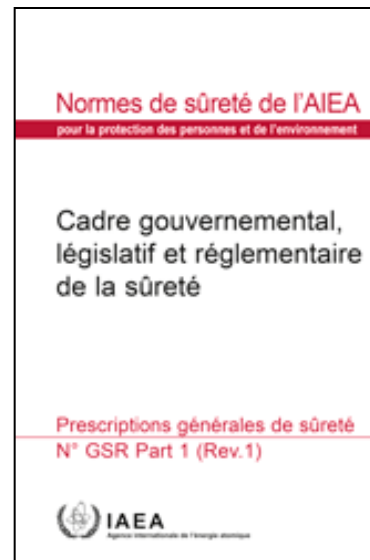
...et les moyens de la concrétiser





Tenir compte des pratiques exemplaires internationales

- La CCSN applique les pratiques exemplaires internationales.
- Elle suit les recommandations de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Agence pour l'énergie nucléaire relatives au renforcement continu de l'efficacité réglementaire et de la culture de sûreté.



Il y a toujours place à l'adaptation et à l'amélioration.





Les 10 attributs d'un organisme de réglementation de classe mondiale

1. Lois et règlements clairs
2. Accent mis sur la sûreté
3. Indépendance
4. Ouverture et transparence
5. Compétence technique
6. Cadre de réglementation moderne et souple
7. Décisions fondées sur la science
8. Diffusion de l'information
9. Organisation bien gérée et disposant de ressources suffisantes
10. Amélioration continue

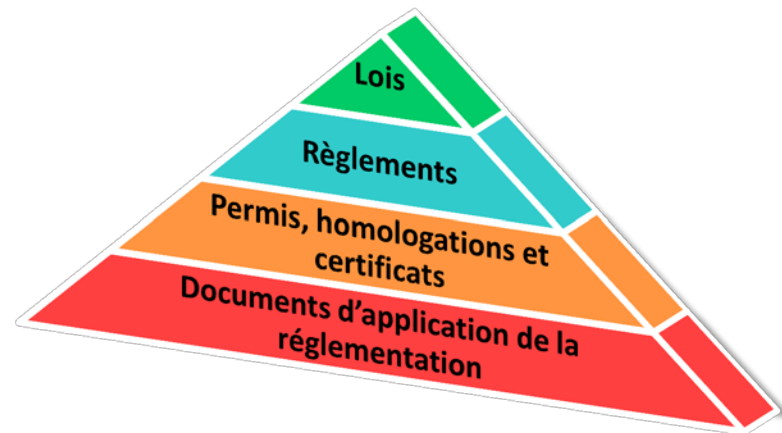




Cadre de réglementation de la CCSN

suretenucleaire.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-framework/index.cfm

- Régi par la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*
- Exigences dans la réglementation
- Série complète de documents
 - Englobe les exigences et l'orientation, axé sur les installations et les activités réglementées, les domaines de sûreté et de réglementation ainsi que d'autres domaines réglementaires
- Respecte la *Directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation*
- Plan du cadre de réglementation
 - Cela garantit que le cadre est à jour et souple.



Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur le travail en cours.





Règlements de la CCSN

suretenucleaire.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulations/index.cfm

Réglementation des installations et des activités

- *Règlement sur les installations nucléaires de catégorie I*
- *Règlement sur les installations nucléaires et l'équipement réglementé de catégorie II*
- *Règlement sur les mines et les usines de concentration d'uranium*
- *Règlement sur les substances nucléaires et les appareils à rayonnement*

Réglementation de la conduite des activités de la CCSN

- *Règlement sur les droits de recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*
- *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*
- *Règlement administratif de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*

Réglementation d'application générale

- *Règlement général sur la sûreté et la réglementation nucléaires*
- *Règlement sur la radioprotection*
- *Règlement sur la sécurité nucléaire*
- *Règlement sur l'emballage et le transport des substances nucléaires*
- *Règlement sur le contrôle de l'importation et de l'exportation aux fins de la non-prolifération nucléaire*
- *Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*

Revus tous les cinq ans





Documents d'application de la réglementation de la CCSN

suretenucleaire.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-documents/index.cfm

1.0 Installations et activités réglementées

- 1.1 Installations dotées de réacteurs
- 1.2 Installations nucléaires de catégorie IB
- 1.3 Mines et usines de concentration d'uranium
- 1.4 Installations de catégorie II
- 1.5 Homologation d'équipement réglementé
- 1.6 Substances nucléaires et appareils à rayonnement

3.0 Autres domaines de réglementation

- 3.1 Exigences relatives à la production de rapports
- 3.2 Mobilisation du public et des Autochtones
- 3.3 Garanties financières
- 3.4 Délibérations de la Commission
- 3.5 Processus et pratiques de la CCSN
- 3.6 Glossaire de la CCSN

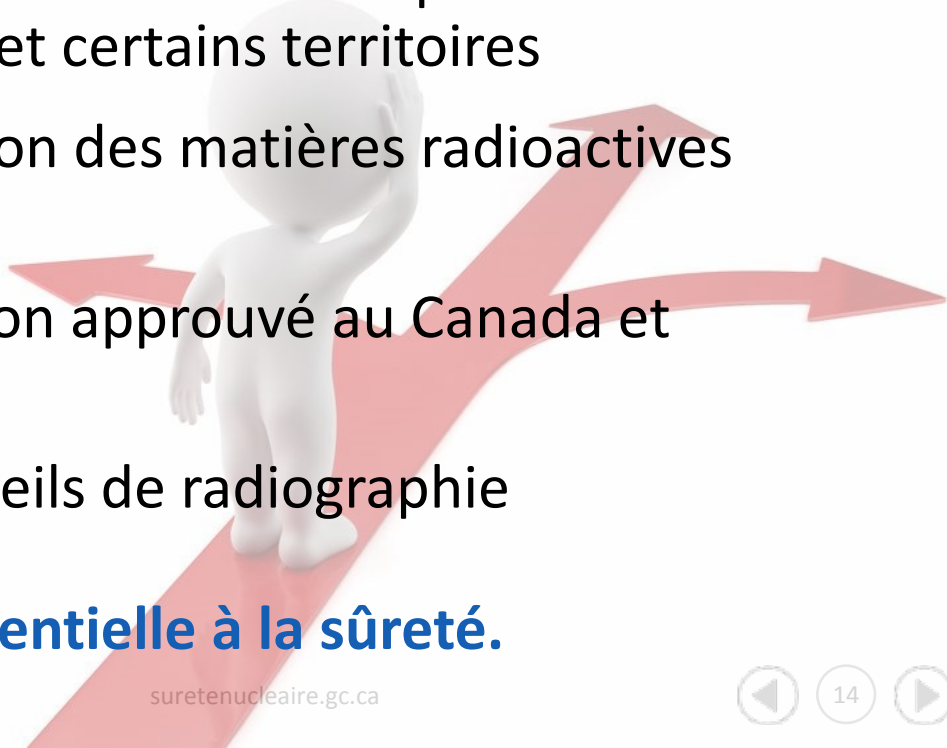
2.0 Domaines de sûreté et de réglementation

- 2.1 Système de gestion
- 2.2 Gestion de la performance humaine
- 2.3 Conduite de l'exploitation
- 2.4 Analyse de la sûreté
- 2.5 Conception matérielle
- 2.6 Aptitude fonctionnelle
- 2.7 Radioprotection
- 2.8 Santé et sécurité classiques
- 2.9 Protection de l'environnement
- 2.10 Gestion des urgences et protection-incendie
- 2.11 Gestion des déchets
- 2.12 Sécurité
- 2.13 Garanties et non-prolifération
- 2.14 Emballage et transport



Défis liés à la réglementation

- Situation de la réglementation de la radioprotection dans certaines provinces et certains territoires
- Orientation sur l'évacuation des matières radioactives naturelles
- Contrôle d'équipement non approuvé au Canada et apporté au pays
- Demande pour des appareils de radiographie portatifs



La clarté est essentielle à la sûreté.





Préparation et intervention en cas d'urgence

- Importance de la coordination fédérale-provinciale-territoriale
- Rétablissement après un accident
 - DIS-17-01, *Cadre pour le rétablissement en cas d'urgence nucléaire ou radiologique*
- Examen de l'état de préparation aux urgences (EPREV)
 - Mission d'examen par les pairs de l'AIEA au Canada

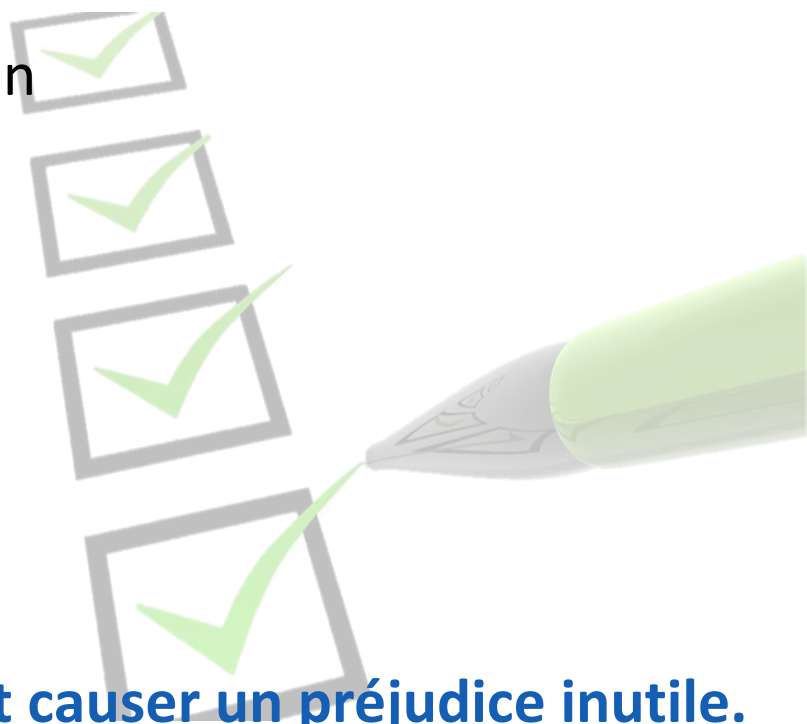
**Prêts à intervenir, mais nous espérons
que ce ne sera jamais nécessaire.**





Radioprotection

- Nouvelle limite de dose pour le cristallin
- REGDOC-2.7.3, *Lignes directrices sur la radioprotection pour la manipulation sécuritaire des dépouilles*
 - Fait l'objet de consultations jusqu'au 19 novembre 2017
 - Préparation de la dépouille
 - Autopsie
 - Crémation



Des connaissances inadéquates peuvent causer un préjudice inutile.





Éducation du public et communication

- Écoles
 - Compteurs Geiger dans les écoles
- Communautés
- Représentants élus
- Sources d'influence

Il n'y aura aucun progrès si nous ne fournissons pas des faits.



Donner l'heure juste

Désinformation

- Cultiver la peur et ignorance
- Effet amplificateur des médias sociaux
- Acceptabilité sociale

*Pas dans
ma cour!*

L'obligation d'un organisme de réglementation est envers la vérité.





Défis actuels à la CCSN

- Examens/initiatives du gouvernement
 - Évaluations environnementales
 - *Loi sur les pêches; Loi sur la protection de la navigation*
 - Renouveau des relations avec les Autochtones
- Réfection de centrales nucléaires/prolongement de la durée de vie pour une exploitation continue
- Gestion des déchets radioactifs
- Dépistage d'alcool et de drogues
- Nouvelles technologies

On ne s'ennuie jamais





Conclusion

- Les médias sociaux continueront de renforcer la capacité de communiquer mais donnent aussi lieu à la diffusion d'information erronée.
- Le public compte sur nous, les organismes de réglementation, pour faire une distinction entre la réalité et la fiction.
- Il faut trouver des moyens d'informer correctement le public et de le mobiliser.

Pas facile de communiquer de l'information sur le rayonnement!





Pour en savoir plus sur nous suretenucleaire.gc.ca



Consultez notre site Web



Regardez notre chaîne YouTube



Suivez-nous sur Facebook



Abonnez-vous aux mises à jour



Suivez-nous sur Twitter



Communiquez avec nous





Annexe A : Activités liées au cadre de réglementation

Travail en cours sur des documents de travail

DIS-16-02, *Radioprotection et dosimétrie*

- La rétroaction sur le document de travail est prise en compte dans l'élaboration de deux nouveaux documents d'application de la réglementation, soit le REGDOC-2.7.1, *Radioprotection*, et le REGDOC-2.7.2, *Dosimétrie*.

DIS-16-03, *Gestion des déchets radioactifs et déclassé*

- La CCSN publiera un rapport sur ce que nous avons entendu à l'automne qui présentera certaines des prochaines étapes relatives au cadre de réglementation pour les déchets et le déclassé.





Annexe A : Activités liées au cadre de réglementation (2)

Travail en cours sur des documents de travail (2)

DIS-16-04, *Petits réacteurs modulaires : Stratégie, approches et défis de la réglementation*

- Atelier en novembre 2017 sur l'application de l'approche graduelle
- La CCSN élabore actuellement un guide de présentation d'une demande de permis.

DIS-16-05, *Rendement humain*

- La CCSN publiera un rapport sur ce que nous avons entendu à l'automne qui présentera certaines des prochaines étapes.

DIS-17-01, *Cadre pour le rétablissement en cas d'urgence nucléaire ou radiologique*

- La période de consultation publique se termine le 27 décembre 2017.





Annexe A : Activités liées au cadre de réglementation (3)

Travail en cours sur des règlements

Modifications relatives à Fukushima

- Publiées dans la Partie II de la *Gazette du Canada* le 4 octobre 2017
- Entrée en vigueur le jour de la publication

Règlement sur la radioprotection

- Les modifications proposées tiennent compte de la science actuelle concernant la radioprotection; le Règlement correspond aux normes internationales.
- Début des consultations publiques dans la Partie I de la *Gazette du Canada* prévu pour le début de 2018





Annexe A : Activités liées au cadre de réglementation (4)

Travail en cours sur des règlements (2)

Règlement sur le contrôle de l'importation et de l'exportation aux fins de la non-prolifération nucléaire

- Les modifications proposées visent à mettre à jour le Règlement afin qu'il soit conforme aux lignes directrices internationales.
- Le personnel de la CCSN fournira de l'information à la Commission à la fin de l'automne 2017.
- Début des consultations publiques dans la Partie I de la *Gazette du Canada* prévu pour le printemps 2018

Règlement sur la sécurité nucléaire

- Consultation des parties intéressées dès le début du processus pour cerner les occasions de moderniser le Règlement en fonction de l'expérience opérationnelle et des technologies en évolution
- Consultations en cours
- Début des consultations publiques dans la Partie I de la *Gazette du Canada* prévu pour 2019





Annexe A : Activités liées au cadre de réglementation (5)

Documents d'application de la réglementation qui seront présentés à la Commission

Le personnel de la CCSN prévoit soumettre les documents suivants à la Commission au cours des prochains mois :

- Décembre 2017
 - REGDOC-2.13.1, *Garanties et comptabilité des matières nucléaires*
 - REGDOC 3.1.2, tome I, *Exigences relatives à la production de rapports : Installations nucléaires de catégorie I non productrices de puissance et mines et usines de concentration d'uranium*
- Mars 2018
 - REGDOC-1.1.1, *Permis de préparation de l'emplacement et évaluation de l'emplacement des installations dotées de réacteurs*
 - REGDOC-2.1.2, *Culture de sûreté*
 - REGDOC-2.7.3, *Lignes directrices sur la radioprotection pour la manipulation sécuritaire des dépouilles*





Annexe A : Activités liées au cadre de réglementation (6)

Normes nucléaires

Les normes nucléaires du Groupe CSA sont des éléments importants du cadre des documents d'application de la réglementation de la CCSN.

- Les normes sont affichées sur le site Web du Groupe CSA.
- Les parties intéressées inscrites sur la liste de distribution de la CCSN sont informées par courriel de la publication des projets de norme.
- La CCSN et le Groupe CSA se réunissent plusieurs fois par année pour discuter de la planification du programme.

Autres : Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), American Society of Mechanical Engineers (ASME), American National Standards Institute (ANSI), etc.

